

Radar automatisé : premier bogue

Le propriétaire d'une 806 Peugeot a reçu une contravention à la place du conducteur d'une BMW flashée à 141 km/h sur l'A10. L'erreur a été admise.

Un automobiliste girondin affirme être parvenu jeudi à faire reconnaître par le Centre Automatisé de Constatation des Infractions (CACI) qu'il avait été verbalisé par erreur par un radar automatique. Il s'agit semble-t-il d'une première depuis la mise en place des radars automatiques.

Serge Piccioli, inspecteur d'assurance de 42 ans, dit avoir reçu samedi matin un avis de contravention en provenance du CACI, l'informant qu'il avait été flashé à 141km/h par un radar automatique le 5 novembre à 7h24 sur l'autoroute A10 à Vouneuil-sous-Biard (Vienne)...

Suite de l'article : [Nouvelobs.com](http://www.nouvelobs.com)

Par

Publié sur Cafeduweb - Archives le lundi 17 novembre 2003

Consultable en ligne : <http://archives.cafeduweb.com/lire/3717-radar-automatise-premier-bogue.html>